

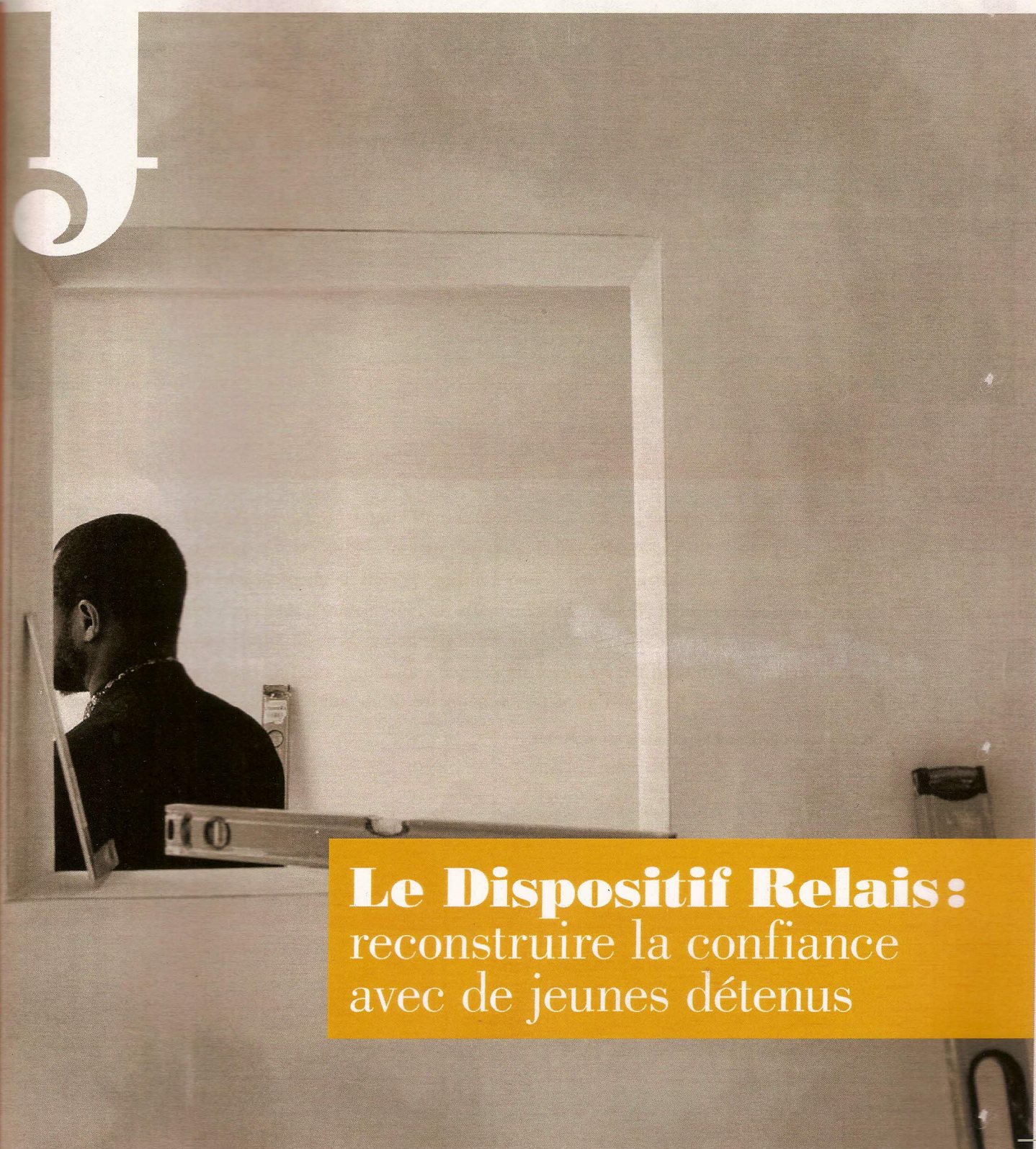
0711  
REHAB

Février 2017

S'immerger dans l'innovation sociale

n°32

# focales



**Le Dispositif Relais:**  
reconstruire la confiance  
avec de jeunes détenus



# Le Dispositif Relais : reconstruire la confiance avec de jeunes détenus

Le Dispositif Relais (DR) est une structure  
individualisée aux justiciables détenus  
libérés sous conditions alternatives à la  
peine. Cette asbl est née de la rencontre  
entre Tahar Elhamdaoui et Anne Gruwez en  
2010. Un assistant social et une juge d'instruc-  
tion, deux angles d'attaque pour matérialiser  
une même intuition : resocialiser « les petits  
délinquants », ces jeunes délinquants que l'un et  
l'autre rencontrent quotidiennement dans leur  
activité professionnelle. Comment ? En allant  
les chercher là où ils sont – en prison – et en  
les guidant dans la réalisation de leur projet  
professionnel.

Tahar Elhamdaoui est par ailleurs respon-  
sable du centre Formation et Travail quartier  
Moulins (FTQP), qui accueille depuis des  
années des ex-détenus parmi d'autres sta-  
tutaires. L'inscription y est possible tout au  
long de l'année, ce qui est rarement le cas ail-  
leurs. « On exige des choses contradictoires  
des jeunes, dit-il. On leur demande fournir  
un plan de reclassement et en même temps  
on leur fait refouler des centres de formation  
où ils ne s'y présentent pas à la bonne  
heure. » Autre problème : le choix du métier.  
« Le FTQP ne propose que deux filières : maçon  
ou lafonneur. Des jeunes viennent chez nous  
par défaut alors qu'ils souhaitent devenir ani-  
mateurs, soudeurs, mécaniciens... » C'est pour  
passer ces contraintes que Tahar et Anne  
ont élaboré un service personnalisé apte à  
suivre le projet de chaque jeune en difficulté  
de réinsertion et qui demande à se former, à  
tout moment de l'année. « Nous les soutenons

**Le Dispositif Relais accompagne  
des jeunes ayant (eu) des problèmes  
avec la justice ou en demande  
d'aide. Par quel moyen ?  
En valorisant leurs compétences  
et en les guidant dans leur projet  
de réinsertion.**

et les aidons à trouver un apprentissage pro-  
fessionnel qui correspond à leurs aspirations  
et qui, du coup, a davantage de chance d'aboutir», résume Tahar.

Seuls les premiers temps, lui comme direc-  
teur et elle comme bénévole, leur manière de  
faire était artisanale. « Au moment de libérer  
un client, j'invitais Tahar dans mon bureau  
pour qu'ils se rencontrent et concluent un  
contrat moral », raconte la juge d'instruction.  
Aujourd'hui, l'équipe compte cinq personnes,  
elle s'est étoffée au fil des subventions reçues :  
contrat de quartier, Fonds social européen,  
politique des grandes villes, action sociale,  
agrément de la Cocom et de la Fédération  
Wallonie-Bruxelles. Si le Dispositif Relais est  
implanté historiquement à Forest vu ses liens  
avec FTQP, il reçoit des jeunes issus de Lantins,  
Lille, Nivelles, Marneffe, Leuze... de toutes les  
prisons du pays. « Des jeunes sans adresse